

# SAINT-DENIS-LANNERAY

INFOS N°15

DÉCEMBRE 2023



# JOYEUX NOËL



## LE MOT DU MAIRE



Nous rentrons dans les derniers jours de l'année qui seront, nous l'espérons, intenses et joyeux.

Cet été 2023 a été marqué par une période de sécheresse qui nous sensibilise davantage aux changements climatiques présents depuis de nombreuses années. Pour beaucoup de scientifiques, nous devons changer nos habitudes de vie et de consommation.

Nous nous efforçons, avec nos moyens, de donner l'exemple, c'est pourquoi, il a été décidé de couper l'éclairage public de 23h à 6h du matin dans certains quartiers et lieux-dits, d'une part et d'éliminer des points lumineux dit « énergivores » par l'installation de LED, d'autre part.

Afin de ne pas se priver de la magie de Noël, nous avons décidé de maintenir l'éclairage des illuminations (LED) dans les rues des centres-bourgs tout en restreignant la quantité et la durée.

Les travaux programmés : enfouissement de réseaux, voirie, remplacement de la chaudière de la mairie, réfection du mur du cimetière de Lanneray, réaménagement du terrain de sports et ses abords sont terminés. Les membres du Conseil Municipal travaillent sur les futurs investissements et travaux.

Nous vous avons proposé un été festif avec des animations variées, pour petits et grands, comme la fête d'été, le 14 juillet et la foire aux vins.

L'accueil de loisirs a connu un vif succès, les enfants sont repartis avec de bons souvenirs. Les associations communales ont fait le plein d'adhérents, le forum des associations leur permet de se faire connaître et de se présenter.

La rentrée scolaire est désormais derrière nous et nous souhaitons à tous nos petits écoliers ainsi qu'aux enseignants une année scolaire des plus réussies. Les enfants sont venus nombreux participer à la cérémonie du 11 novembre, cérémonie durant laquelle ils ont interprété une vibrante Marseillaise accompagnés par de jeunes musiciens.

Nous travaillons également à l'amélioration de nos outils de communication : site internet, panneau pocket et bulletin municipal. Ces différents supports vous permettent l'accès à une information régulière. Nous vous informons qu'à compter de 2024, vous ne recevrez plus que 2 bulletins par an.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

*Jean-Yves Panais*

**88% des trajets quotidiens se font seuls...  
On se met au covoit' ?**

**Télécharger l'app**

Le Grand Châteaudun et Blablacar Daily s'associent en faveur du covoiturage.

Parcourez vos trajets courts (domicile travail) pour 0.5€ sur tout le territoire !

Trajets offerts, prime de covoiturage, retrouvez tous les avantages sur l'application Blablacar Daily.

**Association locale ADMR de LA VALLEE DU LOIR**  
☎ 02.37.35.17.14. / ✉ [contact@fede28.admr.org](mailto:contact@fede28.admr.org)  
[www.fede28.admr.org](http://www.fede28.admr.org)

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne.

La mission de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :

- Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher
- Transport accompagné
- Livraison de repas [www.livraison-repas-admr28.fr](http://www.livraison-repas-admr28.fr)
- Téléassistance classique pour le domicile
- Téléassistance mobile avec géolocalisation pour les seniors actifs [www.teleassistance-admr28.fr](http://www.teleassistance-admr28.fr)
- Entretien du logement, Entretien du linge
- Services d'aide aux familles

L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.

**OSONS! le bénévolat ADMR**

L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées ;
- Participer à l'installation de téléassistances ADMR ;
- Aider au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, contactez-nous !

Prochaine parution de Saint-Denis-Lanneray Infos autour du 15 août 2024.



## MANIFESTATIONS A VENIR

20 janvier	<b>Assemblée générale</b> <i>Amicale des Anciens Élèves</i>
24 février	<b>Loto</b> - <i>Union Sportive Pontoise</i>
9 mars	<b>Concert de l'Harmonie d'Eure et Loir</b> - <i>Municipalité</i>
23 mars	<b>Bourse aux Vêtements</b> - <i>APE Cartable Enchanté Pontois</i>
21 avril	<b>Randonnée pédestre</b> <i>Amicale des Anciens Élèves</i>
26 mai	<b>Randonnée</b> - <i>Danse Pontoise</i>
16 juin	<b>Méchoui</b> <i>Amicale des Anciens Élèves</i>
22 juin	<b>Fête d'Été</b> - <i>Municipalité</i>
28 juin	<b>Assemblée générale</b> <i>Judo Club Pontois</i>
13 juillet	<b>Repas - Feu d'artifice - Bal</b> <i>Municipalité</i>

La cérémonie des vœux aura lieu dans l'Espace Jean Moulin le **vendredi 26 janvier 2024 à partir de 19h.**

LA POPULATION Y EST CHALEUREUSEMENT INVITÉE.

## SCOLARITÉ

Liste des parents d'élèves élus délégués.

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Monsieur BIREMBAULT Olivier (CE1)  
 Madame MERILLON Angélique (CE1)  
 Madame CHENEAU Cindy (CE2)  
 Madame LELAY Maryline (CE2)  
 Madame WEITZ Pauline (CE2)  
 Madame LAFITTE Nadia (CM1)  
 Madame OLIVIER Léna (CM1)  
 Madame ROULLEAU Magali (CM1)  
 Monsieur CHARLES-NICOLAS Johan (CM2)  
 Madame DOUCET Alexandra (CM2)

## TRANSPORT SCOLAIRE

Nous entrons dans la période hivernale, en cas de neige ou de verglas, il est fort possible que le transport scolaire soit interrompu. Pour vous parents, les routes paraissent dégagées, mais si un arrêté préfectoral interdit la circulation, le transporteur ne peut aller contre cette décision. Afin de vous informer en temps et en heure de ces interruptions :

- vous serez avertis par SMS via Rémi ou vous pouvez également consulter le site internet du Conseil Régional [www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

## Naissances

**Imen ANGOT MUNZENBERGER**

le 14 octobre 2023 à Le Coudray (28),  
30, rue de la Mairie

**Alma SARAVA,**

le 17 novembre 2023 à Vendôme (41),  
32, rue des Roncettes

## Mariage

**Eloïse POCARD**  
**et Romain ROCHETTE,**

4, rue des Bégnoux,  
le 16 septembre 2023

## Décès

**Patrice BOUQUET (74 ans),**

le 10 juillet 2023, 22, rue du Fer à Cheval

**Yves BRUNET (85 ans),**

le 8 août 2023, 5, route de la Varenne

**Gérard CROUZAT (76 ans),**

le 20 août 2023, 14, rue des Roses.

**Alain BRAUN (74 ans),**

le 21 août 2023, 8, Chatay

**Gaston LOCHET (86 ans),**

le 29 août 2023, 30, rue des Tourterelles

**Simone BROSSARD (94 ans),**

le 14 septembre 2023, 36, rue de la Mairie

**Paulette GIRARD (99 ans),**

le 4 octobre 2023, 15, rue du Clos de la Croix

**Maguy MAURICE (63 ans),**

le 16 novembre 2023, lieu-dit Villetain

**Daniel REBOURS (84 ans),**

le 25 novembre 2023, 35, ruelle de Segland

## ÉCOLE MATERNELLE

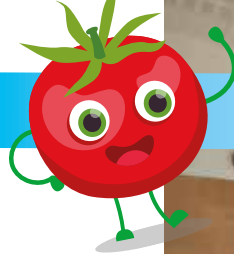
Madame VANIER Marine (PS)  
 Madame BUREL Anne-Sophie (GS)  
 Madame GASSELIN Amandine (GS)  
 Madame GUILLEMET Simona (GS)  
 Madame OLIVIER Léna (PS)  
 Madame ROULEAU Magali (GS)

## INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

Jeunes parents, n'oubliez pas d'inscrire, dès maintenant, vos enfants nés en 2021 et janvier, février et mars 2022, pour la rentrée de septembre 2024 auprès des services de la Mairie.

**Pour le bien de nos petits, nous mettons à votre disposition :**

- les garderies Lann'Récré, Les Free Ponts : de 7h30 à 18h, le midi jusqu'à 12h10 pour permettre aux parents qui travaillent d'avoir le temps de récupérer leurs enfants
- le restaurant scolaire
- le transport scolaire gratuit



## ÉCOLE MATERNELLE

La nouvelle année scolaire commence par l'arrivée d'un nouveau directeur : M. Johann Isambert, après le départ à la retraite de Mme Catherine Pousset.

L'école a fait peau neuve pendant l'été, en arborant désormais une très jolie décoration sur les vitres de la salle de motricité et du hall, rendant l'école encore plus accueillante. (voir photo ci-dessous).

Cette année, le temps clément a permis aux élèves de profiter pleinement et longtemps du potager : tomates cerises, courgettes, aubergines, potirons...

Jeux Olympiques obligent, de nombreux projets y seront consacrés avec par exemple la venue d'une céramiste et la réalisation de médailles.

Au printemps les élèves participeront aux Rencontres en chantant qui se dérouleront à l'Espace Malraux et qui prendront la forme d'un concert regroupant plusieurs écoles maternelles de la circonscription.

Pour Pâques et pour la seconde année, nous ferons intervenir dans l'école Art sucré pour le plaisir des papilles de tous.

La fin d'année se clôturera par la kermesse des deux écoles, sur le thème des Jeux Olympiques.





## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT-DESNOS



La rentrée des classes s'est tenue le 4 septembre.

### LES PROJETS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La nouvelle année scolaire est maintenant bien entamée. Même si le climat social est morose, nous nous attachons à ce que vos enfants puissent évoluer et grandir dans la sérénité et la bienveillance.

### LES PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR CETTE ANNÉE :

Profession sport avec Martial Razajanato le jeudi, piscine à Châteaudun, sorties cinéma, chorale d'école, intervention sur les rivières pour les cycles 2 et 3, projets divers avec la médiathèque de Châteaudun, la bibliothèque de Lanneray, une intervention du lycée de Nermont sur les JO et les produits du jardin, sortie vélo, canoë en juin-juillet 2023.

Notre projet « jardin » est en cours (environnement, éco-responsabilité).

Un cycle escrime se met en place pour le cycle 2.

Pour la chorale, Céline Ablancourt intervient toutes les semaines depuis le 13 novembre (tous les lundis). Le thème retenu est celui de Paris. Une restitution du travail aura lieu le jour de la kermesse, le vendredi 28 juin.

### DERNIÈRE MINUTE :

La cérémonie du 11 novembre a permis de voir et entendre les élèves lire des textes, chanter et jouer la Marseillaise, accompagnés de notre nouvelle porte-drapeau de l'école, Louise Doucet, sous le regard impressionné des autorités et du public. Félicitations à nos élèves. (Lire aussi en page 7).

Comme l'année dernière les élèves vont réaliser les décorations des sapins qui orneront notre ville pendant les fêtes de Noël.

Fêtes de Noël qui vont très vite arriver, pour la plus grande joie des petits et des grands.

*Le Directeur, Stéphane Gérard*

### TRAVAUX :

Les travaux de réfection des classes avancent à grand pas. Il ne reste plus que deux classes. Nous remercions la municipalité et plus particulièrement les services techniques qui nous rendent un travail parfait.

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

119 élèves sont actuellement inscrits pour la rentrée : 18 CP, 27 CE1, 26 CE1-CE2, 25 CM1, 23 CM2.

#### L'équipe pédagogique est la suivante :

CM2 M. Ellin, CM1 Mme Chaumette, CE2 Mme Legrand, CE1 M. Gérard et Mme Delaisse, CP Mme Roux.

Une enseignante titulaire remplaçante est affectée sur l'école : Mme Louise Chardon.

Nous comptons également 5 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) qui s'occupent des élèves les plus en difficulté : Mmes Roche, Michau, Désaunay, Bihot et M. Nadin.

L'école a recruté une volontaire pour une mission de service civique. Elle co-intervient dans les classes ou dans les différents projets de l'école : Clarisse Villeudieu.



Le Centre Leclerc a offert des livres à la bibliothèque qui seront prêtés au Groupe Scolaire.



Comme chaque année la commune a offert aux élèves de CM1 des dictionnaires.



## RÉTROSPECTIVE

### LA FOIRE AUX VINS EN IMAGES



### NOS SENIORS À TABLE

165 convives ont répondu à l'invitation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour le traditionnel repas des aînés. Le repas préparé par le traiteur La Forge de Champrond-en-Perchet a été apprécié tout comme l'animation musicale du duo Bruno Latournerie et Alain Guiton. Jean-Yves Panais, maire et les membres du CCAS ont félicité les deux doyens du repas : Jeanne Poupineau, 95 ans et Gérard Venot, 94 ans. L'après-midi s'est terminée sur la piste avec de nombreux danseurs.



Les deux doyens ont été félicités.



Le maire a remercié les membres du CCAS et présenté les excuses de Chrystelle Rochette qui n'avait pas pu être présente.







## UN 11 NOVEMBRE ÉMOUVANT

Merci à tous les écoliers qui ont participé activement à la cérémonie du 11 Novembre ! Le premier rendez-vous était fixé au cimetière de Lanneray pour un dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence. Ensuite direction le cimetière de Saint-Denis-les-Ponts pour un nouveau dépôt de gerbes avant de rejoindre le monuments aux Morts. Après une courte célébration à l'église, porte-drapeaux, officiels, enseignants et écoliers, public ont pris place autour du monument. Dépôt de gerbes, lecture des discours, appel aux soldats morts pour la France et Marseillaise chantée par les enfants accompagnés de jeunes musiciens, se sont succédés. Un grand moment d'émotion avec la lecture par les élèves de CM2 de lettres d'enfants écrites pendant la guerre de 14-18. Le verre de l'amitié a conclu la cérémonie.

## PRÉSENTATION DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Le Centre Leclerc a accueilli le samedi 4 novembre La Galerie des métiers et de l'emploi consacrée exclusivement à l'industrie. Organisé par le Grand Châteaudun avec de nombreux partenaires tels Pôle Emploi, la Mission Locale, les Champs du Possible... ce petit salon a vu la présence de nombreuses entreprises de la région, toutes offrant des emplois. Les demandeurs d'emploi sont venus nombreux et les échanges ont été fructueux.



## NOUVEAUX COMMERCES

Deux nouvelles enseignes ont ouvert leurs portes aux Cathelines, zone commerciale de Saint-Denis-Lanneray.



### ARTISAN BOULANGER « LA PÉTRIE »

vous propose divers pains et baguettes, de la viennoiserie, des pâtisseries, du snacking avec la possibilité de se restaurer sur place.

**Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 non-stop.**

Tél : 02 36 68 01 41



### BASIC-FIT SALLE DE FITNESS ET DE REMISE EN FORME

**Ouvert du lundi au vendredi de 6h à 22h30.**

**Samedi et dimanche de 9h à 19h.**

Tél : 03 66 33 33 44

Site : [basic-fit.com/fr](http://basic-fit.com/fr)

## COMMERCES

### LE GARAGE DES RONCETTES REPRIS

C'est une page qui se tourne pour Annick et Dominique Staelen. Ils ont passé la main le 16 octobre pour prendre une retraite bien méritée. Ils étaient arrivés au garage des Roncettes en août 1996 et ont fidélisé pendant toutes ces années les nombreux clients. Très appréciés dans la commune, ils vont profiter de leurs petits enfants dans leur maison de Cloyes-les-Trois-Rivières et s'adonner aux loisirs, surtout la randonnée précise le couple. Isaac et Wiame Ak, 26 et 24 ans, succèdent donc à M. et Mme Staelen. Ils ont gardé le nom du garage qui sera exploité par la société France Expertise Technique.

Le jeune garagiste a été mécanicien dans le poids-lourd et l'automobile en région parisienne.

Son épouse qui assumerait toute la partie secrétariat était employée de boulangerie à Châteaudun. Mécanique VL et PL ainsi que la vente d'occasion seront pratiquées au garage.

Ouverture du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h.



### LES FRÈRES CHABROL REMPLACÉS PAR LES FRÈRES DEBERNE

Une fratrie succède à une autre à l'entreprise de récupération Chabrol sur la zone industrielle de La Folie. Christian et Armel Chabrol ont démarré leur commerce de récupération de ferraille en 1985 rue de Segland. Ils ont ensuite acheté le terrain actuel en 1990 et ont poursuivi dans la récupération et la vente de pièces automobiles d'occasion. Le 30 juin dernier ils ont pris leur retraite et ont été remplacés par Gabriel et Aurélien Deberne. Ces derniers vont continuer la récupération de véhicules et la vente de pièces détachées.

L'entreprise est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi jusqu'à 17 h.

## ASSOCIATIONS

### UN SECOND FORUM DES ASSOCIATIONS RÉUSSI

Sapeurs-pompiers, associations sportives pontoises : Basket Club, Fêtes et Loisirs Pontois, Danse Pontoise, Tennis Club, Judo Club. Associations culturelles pontoises : bibliothèque communale, Alliance et Ponts, Loisirs Créatifs, Aînés du temps libre. Toutes et tous ont participé le 9 septembre au Forum des Associations qui s'est déroulé au Centre Leclerc de Saint-Denis-Lanneray. Cette manifestation contribue à faire connaître les activités de la commune, elle permet également des échanges entre participants.

Bilan satisfaisant !





## UNE ANNÉE RICHE POUR ESKISSE

L'association ESKISSE animera deux ateliers d'initiation aux danses traditionnelles pratiquées dans les bals folk et Fest-Noz : danses collectives, de couples ou individuelles, chants à danser, sur des musiques d'ici ou d'ailleurs (Bretagne, Berry, Irlande, Québec...) :

- le lundi toutes les deux semaines à la salle des fêtes de Bonneval (20h30).
  - le mardi toutes les deux semaines au Centre Social Éducatif Jules-Verne à Mainvilliers (21h).
- Les deux premières séances sont gratuites.

Le groupe Folk en Vrac composé de musiciens de l'association anime principalement des bals Folk, Fest Noz, des stages de danses traditionnelles. Il nous arrive aussi de déambuler dans le cadre d'une fête locale ou d'intervenir en concert : chants de marins, musiques celtiques, chansons d'auteurs...

- Cette année, le soleil était au rendez-vous pour le festival des Musicalises en Sologne à Pierrefitte sur Sauldre, le week-end du 1<sup>er</sup> mai. Nous avons animé plusieurs bals et surtout nous avons joué avec de nombreux musiciens au gré des rencontres.
- Le 27 mai à Thiron-Gardais pour le championnat des Highland Games. Un bal folk partagé avec le groupe percheron Tradart. Mais aussi, à la surprise générale, un moment magique d'échange avec la grande bande de cornemuses.
- Fête de la musique à Cloyes le 17 juin.
- Animation concert le 18 juin à Brévainville.
- Concert/bal folk à Troo le 24 juin, suivi le lendemain par une visite commentée d'une partie souterraine du village.
- Bal folk le 8 juillet à Jouy-le-Potier.

## ALLIANCE ET PONTS

Cette photo prise lors du 11 novembre, montre les acteurs locaux dans ce recueillement pour la PAIX, accessible aux plus jeunes et respectueux de toutes les convictions. Après les textes lus par les enfants de l'école devant le monument aux Morts, « je rêve de toujours entendre les enfants chanter la Marseillaise, au monument et sur les stades, avec des paroles de PAIX ! »

Dans notre église, nous nous préparons à NOËL et chaque semaine, une évolution de la crèche est à découvrir jusqu'à Pâques et même au-delà !

L'église est ouverte à la visite chaque jour de 10h à 17h.

Afin d'envisager l'avenir, poursuivre et vivre d'autres animations et aventures, il nous faut renouveler le bureau de l'association Alliance et Ponts, nous comptons sur vous.

Olivier d'Espinay, administrateur provisoire de l'association Alliance et Ponts

### MANIFESTATIONS À VENIR :

**Pour fêter Noël**, la messe de la nuit de Noël le 24 décembre à 17h, en l'église Saint-Denis - Saint-Avit.

**L'Assemblée Générale d'Alliance et Ponts** est fixée au jeudi 18 janvier, 18h au chalet paroissial.



### LES MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2024 :

- Une tournée dans les refuges de la Vanoise : le Thabor, l'Orgère, Pécelet, la ferme du Ritord, La dent Parrachée.
- Le concert/bal folk, le 20 janvier à Bonneval.
- Un bal folk à Mainvilliers le 23 mars.

Pour les organisateurs intéressés par une prestation, il faut nous contacter assez longtemps à l'avance car nous sommes régulièrement sollicités pour des événements musicaux ou dansants.

### Pour tous renseignements :

Anne-Marie DANTAN ou Jean-Jacques PETAT  
n°3, rue du Meslay à LANNERAY. Tél. 02 37 96 11 96  
folkenvrac@gmail.com



## LE CARTABLE ENCHANTÉ

L'Association des Parents d'Élèves (APE) Cartable enchanté pontois continue de grandir. Après une année riche d'actions réussies et un bureau renouvelé, c'est avec toujours autant de plaisir, de dynamisme et de motivation que l'association prépare ses prochains rendez-vous.

Au programme pour 2024, une nouveauté : le 1<sup>er</sup> « Vide dressing et puériculture » le samedi 23 mars à l'Espace Jean-Moulin. A noter, la 2<sup>e</sup> édition de la chasse aux œufs de Pâques dans la cour des écoles aura lieu le samedi 6 avril, si les conditions le permettent.

L'association remercie tous les acteurs locaux qui l'aident pour mener à bien ses événements.

Très belles fêtes de fin d'année à tous !

Légence photo

L'équipe de l'APE Cartable Enchanté Pontois  
(Crédit photo : Imag'In Box).

## HORAIRES PENDANT LES FÊTES

L'Agence Postale Communale sera fermée du 26 au 29 décembre 2023.



## DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES TROTTOIRS

A cette période de l'hiver, nous vous rappelons que chaque particulier est tenu d'entretenir (déneiger, saler...) le trottoir au droit de sa propriété.

Vous serez tenu pour responsable en cas d'accident (chute...) causé par le non-respect de cette réglementation (arrêté municipal du 30 janvier 1998).

Si vous êtes dans l'incapacité physique de pouvoir entretenir et déneiger le trottoir sachez que vous pouvez faire appel aux services d'une association ou d'un service extérieur afin d'accomplir ces tâches. Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 02 37 45 19 04.

## RAMASSAGE EMBALLAGES JAUNES & ORDURES MÉNAGÈRES



Emballages Jaunes et Ordures Ménagères : Vérifiez que vos bacs viennent bien du SICTOM !

Il est bon de rappeler le règlement concernant les bacs de déchets ménagers.

Chaque habitation ne doit avoir qu'un seul bac Ordures Ménagères (noir) et un seul bac Emballages Recyclables (jaune).

Pour ceux qui ont deux bacs d'un même produit et généralement un bac du SICTOM et un bac acheté dans le commerce, seul le bac SICTOM sera ramassé.

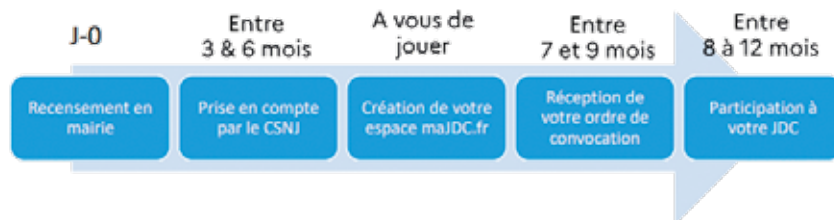
Pour ceux qui ont des bacs qui n'appartiennent pas au SICTOM, un seul sera ramassé pour le moment mais à terme ils ne seront plus collectés. Il est donc conseillé aux personnes concernées de se procurer un bac au SICTOM.



## SERVICE NATIONAL

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire, tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat. Sont concernés les jeunes gens nés en janvier, février, mars 2008 se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie vous remettra alors une « attestation de recensement ». Celle-ci vous sera réclamée pour toutes inscriptions à examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...)



**Autre point :** le vrac au sol. Il doit être impérativement mis dans les bacs.

Les seuls sacs admis au sol seront des sacs d'emballages jaunes du SICTOM en complément du bac jaune.

**Pour toutes questions, contactez le SICTOM**  
02.37.45.61.55 ou [sictom.28200@orange.fr](mailto:sictom.28200@orange.fr)

**Les jours de collecte du ramassage des ordures ménagères changent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**

**Lanneray :** lundi matin pour les emballages (jaune) et lundi matin des semaines impaires pour les ordures ménagères (noir).

**Saint-Denis-les-Ponts :** mercredi matin pour les emballages (jaune) et mercredi matin des semaines paires pour les ordures ménagères (noir).

**Nouveauté depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023 :** tous les papiers se déposent dans le bac/sac jaune. La simplification du geste de tri se poursuit en proposant aux habitants la possibilité de déposer l'intégralité de leurs papiers dans leur poubelle jaune, plus besoin de se déplacer jusqu'aux colonnes de papier.





**REPRISE  
DES ATELIERS  
NUMÉRIQUES  
AGIRABCD**

Réunion d'information et sélection  
**MARDI 10 JANVIER 2024**

10h à 12h - Salle Isambert à Saint-Denis :

Mise en place, renouvellement d'ateliers de formation numérique pour la commune de St-Denis-Lanneray, par des retraités bénévoles de la branche locale dunoise de l'association AGIRabcd

- QUOI**
- Constitution de 3 ateliers de niveau
  - Atelier Niv1 : débutant
  - Atelier Niv2 : expérimenté
  - Atelier Spécifique : personnalisé

- QUI**
- **Public concerné :**
  - Atelier Niv1 : aucune ou très faible expérience de la pratique d'un PC.
  - Atelier Niv2 : connaissance de base de l'utilisation d'un PC, maniement acquis de la souris.

- Atelier Spécifique : expérimenté souhaitant approfondir une application PC spécifique (programmes de la suite office, photos, vidéo) ou le maniement et l'exploitation d'un téléphone portable. En priorité à destination des candidats ayant déjà participé aux ateliers Niv2.

- QUAND :**
- Niv1 et Niv2 à partir de mi-janvier jusqu'à début mars. 5 séances par niveau, de 2 heures tous les 15 jours (calendrier et jours à définir)
  - Atelier Spécifique : 1<sup>er</sup> semestre 2024 : durée ponctuelle à déterminer avec les candidats.

**- caractéristiques**

**Niv1 et 2 :** groupe de 7 personnes maximum, 2h par séance, sur un cycle de 10 séances, sur PC portables fournis par les formateurs AGIRabcd.

**Spécifique :** 1h, 2h, ou plus, ponctuelle ou non à déterminer, sur PC portable AGIRabcd ou PC du candidat.

**OÙ**

-Niv1 et 2 : Bibliothèque de Lanneray, 11 rue de la Mairie.

-Spécifique : Local AGIRabcd à Château-dun, 13, rue Henri Dunant.

**QUE FAIRE CONTRE LES VIRUS  
DE L'HIVER ?**

**POUR TOUS !**

Les enfants de moins de 2 ans, les personnes âgées, les personnes avec une maladie chronique ou immunodéprimées sont particulièrement fragiles.

**Quelques gestes simples pour se protéger :**

**SE LAVER LES MAINS**

- En rentrant à la maison ;
- Avant tout contact, toute manipulation (tête, soins, repas, etc.) et gestes d'affection (câlins, bisous, etc.)

**LIMITER LA FOULE**

- Eviter les endroits publics confinés ;
- Eviter les contacts avec les personnes malades.

**PORTER UN MASQUE**

- Dès les premiers symptômes ;
- En cas de contact avec des personnes fragiles.

**POUR LES PLUS PETITS**

- Ne pas partager des biberons, sucettes et couverts non lavés.

- Laver régulièrement jouets et peluches.

- Ne pas fumer à côté des enfants et des bébés.

**QUELS SYMPTÔMES, QUELS SOINS ?**

**J'AI DE LA FIÈVRE**

- Boire de l'eau régulièrement ;
- Prendre du paracétamol en respectant les doses ;
- Eviter les anti-inflammatoires (ibuprofène, kétoprofène, etc.) en l'absence d'avis médical.

**J'AI LE NEZ QUI COULE**

- Se laver le nez avec du sérum physiologique plusieurs fois par jour.

**J'AI MAL A LA GORGE**

- Consommer des aliments frais et/ou froids.

**JE TOUSSE**

- S'hydrater régulièrement ;
- Eviter les antitussifs (codéine, exométhane).

**J'AI DES VOMISSEMENTS**

- S'hydrater par petites gorgées régulièrement ;
- Se mettre à jeun quelques heures et réintroduire par petite portion les aliments ;
- Eviter les anti-vomitifs sans avis médical.

**J'AI LA DIARRHÉE**

- S'hydrater régulièrement ;
- Manger du riz, des carottes, compote de pomme.

**QUAND CONSULTER ?**

La plupart des maladies dues à des virus se guérissent d'elles même... Mais il est nécessaire de consulter un médecin en cas de symptômes si :

**CELA FAIT PLUS DE 3 JOURS QUE VOUS AVEZ DE LA FIÈVRE (TEMPÉRATURE > À 38.5°)**

**VOUS ÊTES UNE PERSONNE FRAGILE**

**VOUS AVEZ DU MAL À RÉSPIRER**

**VOUS AVEZ UN NOURRISSON DE MOINS DE 3 MOIS AVEC LES SYMPTÔMES SUIVANTS : SOMNOLENCE EXCESSIVE, PÂLEUR, LÈVRES BLEUES ET PLEURS INHABITUELS**

**Consulter préférentiellement un médecin ou un autre professionnel de santé avant d'aller aux urgences !**

**LES PRINCIPAUX VIRUS**

**LA RHINOPHARYNGITE**

- Fièvre jusqu'à 3 jours ;
- Rhume pendant 7 à 12 jours ;
- Maux de gorge pendant une semaine ;
- Toux de 1 à 3 semaines.

**LA GRIPPE**

- Fièvre élevée oscillante jusqu'à 5 jours ;
- Courbatures ;
- Léger rhume, nausées ;
- Toux de 1 à 3 semaines ;
- Fatigue pendant plusieurs semaines.

**LA GASTRO ENTÉRITE**

- Fièvre jusqu'à 3 jours ;
- Vomissements souvent les premières heures ;
- Diarrhées liquides jusqu'à 3 jours.

**LA BRONCHITE**

- Fièvre jusqu'à 3 jours ;
- Toux entre 1 et 3 semaines ;
- Rhume 7 à 12 jours.

**L'ANGINE**

- Fièvre jusqu'à 3 jours ;
- Maux de gorge pendant 1 semaine ;
- Un test est utile pour vérifier si elle est virale ou bactérienne chez votre médecin ou pharmacien.

**LA COVID**

- Regroupe, selon les individus, des symptômes de rhinopharyngite et/ou grippe/gastro entérite ;
- Seule la perte de gout/odorat est plus spécifique (10%) mais pas systématique ;
- Un test peut le confirmer chez votre médecin, pharmacien ou en auto-test.

**LA BRONCHIOLITE**

**CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 2 ANS**

- Fièvre jusqu'à 3 jours ;
- Toux entre 1 et 3 semaines ;
- Rhume 7 à 12 jours.

**LES MÉDICAMENTS ANTIBIOTIQUES SONT INEFFICACES SUR LES VIRUS**



Bonne  
année

2024

